



Mon ex-employeur plagie mes écrits

Par MlleP

Bonjour,

En quelques mots voici le résumé de ma situation. Il y a trois ans j'ai été embauchée à titre sur mon contrat de travail comme : rédactrice voyage sur le web/community manager. Pendant plus de deux années j'ai ainsi contribué à créer de A à Z toute une rubrique éditoriale à la société qui m'avait engagée. J'ai ainsi rédigé des catégories de voyages, des rubriques, des articles, des photographies et tout ce qui s'en suit. Après une période de deux années de travail, la compagnie tombe sous le coup de la Covid. Harcèlement moral et deux mois plus tard dans le calendrier font que je suis licenciée de ce groupe. Aujourd'hui et ce par le plus grand des hasards, je me retrouve à voir mon nom enlevé et modifié de tous mes articles écrits et des photographies prises. J'ai tenté de me renseigner et sur mon contrat de travail ne figure en aucun cas qu'ils avaient le droit de modifier le nom de l'auteur du texte. Mon cas semble donc relever de la loi relatif au code de la propriété intellectuelle.

Actuellement j'ai déjà envoyé deux mails de relance auprès de la compagnie, leur demandant le plus aimablement possible et par respect envers notre ancienne collaboration de bien vouloir me ré-attribuer la parentalité de mes écrits. Aujourd'hui mes mails et messages sont toujours sans réponse.

Je viens donc quérir des conseils et de l'aide sur la procédure à suivre sachant que je me suis complètement démoralisée de voir mon travail enlevé de cette manière.

Merci à vous pour votre temps de lecture et pour vos conseils.

Bien à vous,